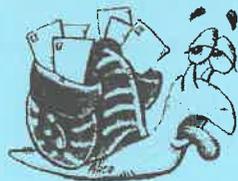


**C'est la période
des impôts**



Déclarations d'impôt

A tous les contribuables

L'AVIVO (association de défense des rentiers AVS/AI) se met à la disposition des rentiers et de toute personne ayant besoin d'aide pour remplir leur déclaration d'impôt.

YVERDON	Mardi 15 février 2022	08h30 -11h30
	Mardi 22 février 2022	08h30-11h30 et 13h30-16h30
	Mardi 8 et 22 mars 2022	08h30-11h30 et 13h30-16h30
	Mardi 5 et 26 avril 2022	08h30-11h30 et 13h30-16h30
	Mardi 10 et 24 mai 2022	08h30- 11h30 et 13h30-16h30
	Mardi 7 et 21 juin 2022	08h30-11h30 et 13h30-16h30

Les Alizés – Ruelle Vautier 5

Prendre rendez-vous au : 077 529 95 55

Uniquement : lundi de 13h30 à 18h00 et mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00

STE-CROIX	Lundi 14 mars 2022	09h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30
	Lundi 25 avril 2022	09h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Salle Paroisse catholique - chemin de Mon-Repos 3

Sur rendez-vous : téléphoner au 079 817 56 45

Sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur aux dates mentionnées ci-dessus

Aucun dossier ne sera traité par envoi postal

Une participation financière sera demandée en fonction des revenus

Documents à apporter :

- Formulaire 2021 de transmission de la déclaration d'impôts,**
- Dernière décision de taxation,
- Détermination du total des acomptes 2022,
- Clé USB verte de l'AVIVO, si vous en avez une.

Indispensable


Revenus 2021 à déclarer

- Certificats de salaire** pour la période du **1^{er} janvier au 31 décembre,**
- Indemnités de chômage, perte de gain maladie et accident et AI,
- Allocations familiales non comprises dans le salaire,
- Pensions alimentaires reçues,
- Attestation des **PC Familles ou Rente pont,**
- Attestations de rentes** : AVS ou AI, 2^{ème} pilier, 3^{ème} pilier et autres (SUVA, rentes étrangères, etc.),
- Pour les nouvelles rentes, décisions d'octroi de rente AI.

Frais 2021 à déduire



- Bail à loyer,
- Cotisations 3^{ème} pilier et AVS/AI pour personnes sans activité lucrative,
- Pensions alimentaires payées,
- Frais de garde d'enfant,
- Justificatifs de dons et versement aux partis politiques,
- Justificatifs de personne à charge (versement et attestation d'indigence).

Assurance-maladie & frais médicaux 2021

- Polices** de base et complémentaire,
- Décisions de **subsidés OVAM,**
- Relevé de franchise et 10%,
- Factures de dentiste, lunettes, EMS, etc. et frais liés à un handicap.

 **A ne pas oublier !**

Situation financière 2021

- Relevés des intérêts bancaires et postaux **en Suisse et à l'étranger,**
- Solde des comptes au 31 décembre **en Suisse et à l'étranger,**
- Intérêts des dettes ainsi que le solde au 31 décembre (y compris cartes crédits)



Pour les propriétaires

- la détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2021, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles.

Pour les nouveaux propriétaires

- les documents mentionnés ci-dessus ainsi que la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées), année de construction et l'impôt foncier ou l'estimation fiscale.